

le guide
2024•2025

Grandir aux Mureaux





Madame, Monsieur,

Avec la Cité éducative, la ville construit avec l'Education nationale un parcours de réussite pour ses enfants : Conseil municipal des enfants et des jeunes, Ecole du cirque, Passeport Citoyen, Médiathèque, Micro-folie, Classe orchestre, Ecoles des arts de la marionnette, Classe arbitre...

En 2024, l'ouverture du Pôle Léo Lagrange marque une nouvelle étape vers nos objectifs de générations durables et de première chance pour tous. Avec son accueil de loisirs, son école maternelle, son école élémentaire et ses nombreux espaces ouverts à tous, il apportera à chaque élève un lieu innovant d'accès aux apprentissages.

À vos côtés, nous poursuivons une ambition : permettre à chaque enfant de découvrir et de faire grandir ses talents.

Bonne année à tous !



François Garay
Maire des Mureaux



Angela Klein
Adjointe au Maire
en charge de l'éducation



Sommaire

La petite enfance	5
Aller à l'école	15
L'accompagnement à la scolarité	26
Autour de l'école	31
Les loisirs	37
La culture et le sport	42
Les Mureaux, une ville nature pour bien grandir	56
Santé et prévention	60
Vers l'autonomie : citoyenneté, orientation et formation	71
Être parents aux Mureaux	77
Les numéros utiles	81



La petite enfance



La ville des Mureaux propose de multiples modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans totalisant environ 500 berceaux répartis entre les structures publiques et privées. Au quotidien, 110 personnes se mobilisent pour le confort et le bien-être des enfants : assistantes maternelles, infirmières ou infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, psychomotriciens, cuisiniers. En plus de structures d'accueil, des lieux permettent aux parents d'échanger et de s'informer.

Les structures *petite enfance* de la ville

• **La Maison de la Petite Enfance**

La Maison de la Petite Enfance est la structure qui centralise les pré-inscriptions et gère les admissions de toutes les structures d'accueil de la ville.

Horaires d'ouverture des pré-inscriptions

Lundi et mardi, de 13h30 à 17h

Jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse

16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 89

Le saviez-vous ?

La Maison de la Petite Enfance organise des réunions d'information aux parents et futurs parents deux fois par mois (hors vacances scolaires) le mardi, de 14h30 à 15h30, et le jeudi, de 16h30 à 17h30. Uniquement sur rendez-vous au 01 30 91 26 90.



• Multi accueil L'Odysée

Capacité d'accueil

35 enfants, de 15 mois à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 81

• Multi accueil Molière

Capacité d'accueil

50 enfants, de 10 semaines à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

Pôle Molière // 101, rue Molière // 01 30 91 29 89

• Multi accueil Albert-Schweitzer

Capacité d'accueil

20 enfants, de 10 semaines à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h à 18h

Adresse

204, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 38 54



• Crèche familiale L'Archipel

Capacité d'accueil

90 enfants

Les assistantes maternelles de la crèche familiale accueillent à leur domicile 1 à 3 enfants non scolarisés, du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Outre les activités offertes par les assistantes maternelles à leur domicile, les enfants profitent régulièrement de sorties ou d'activités collectives en matinée ou en journée proposées par la crèche dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance.

Les assistantes maternelles, enfants, parents et équipe encadrante se retrouvent plusieurs fois par an dans une ambiance festive à l'occasion de diverses manifestations : carnaval, fêtes de fin d'année...

Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

Adresse et renseignements

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 85

Les structures privées avec réservation de berceaux par la ville

Deux multi accueils de la ville sont gérés par des partenaires privés qui apportent leurs compétences et leur savoir-faire, tout en répondant aux objectifs de développement durable et de service de qualité fixés par la ville. Les équipes de professionnels de la petite enfance accueillent les enfants dans un cadre de vie sécurisé et adapté aux besoins des tout-petits. Les inscriptions dans ces structures s'effectuent à la Maison de la Petite Enfance.

• Multi accueil L'Île aux enfants (Babilou)

Capacité d'accueil

48 enfants, de 10 semaines à 4 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

40, avenue du Maréchal Foch // 01 30 04 23 09

• Multi accueil Petits Rêves (People&Baby)

Capacité d'accueil

15 enfants, de 10 semaines à 6 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

64, rue Maurice-Berteaux // 07 81 63 85 69



Les structures privées micro-crèches

D'autres structures privées accueillent les enfants en âges mélangés de façon régulière ou occasionnelle. Ce mode d'accueil offre un compromis convivial, intéressant et à taille humaine entre l'accueil en crèche classique et chez une assistante maternelle. Les équipes de professionnels de la petite enfance encouragent l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.

• Micro-crèche P'tit Bébéchou

Capacité d'accueil

10 enfants, de 3 mois à 4 ans

Horaires d'ouverture

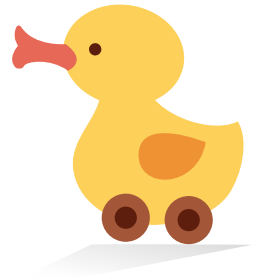
Lundi au vendredi, de 7h à 19h

Adresse

4 bis, rue Paul-Curien // 09 51 72 85 50

Inscription

L'admission de l'enfant est validée après étude préalable du dossier d'inscription. Les éléments pris en considération sont la situation familiale et socio-professionnelle, les horaires demandés, le lieu de résidence et la date de la demande. Les enfants dont les parents ont une activité professionnelle sont inscrits en priorité.



• Micro-crèche Toutouille et Compagnie

Capacité d'accueil

10 enfants, de 4 mois à 4 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h30 à 19h15

Adresse

9, rue Henri-Dunant // 09 84 29 59 56

Inscription

www.mod2garde.com



• **Micro-crèche Doudou lapin**

Capacité d'accueil

10 enfants, de 4 mois à 3 ans

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Adresse

98, rue Aristide-Briand // 09 81 06 03 00

Inscription

L'admission de l'enfant est validée après étude préalable du dossier d'inscription. Les éléments pris en considération sont la situation familiale et socio-professionnelle, les horaires demandés, le lieu de résidence et la date de la demande.



Le saviez-vous ?

L'Allocation Différentielle Municipale (ADM)

L'Allocation Différentielle Municipale (ADM) est un dispositif municipal d'aide aux familles muriautines qui emploient une assistante maternelle agréée du secteur privé ou bénéficiaires d'une place en micro-crèche. Cette allocation vient en complément de l'aide versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cette allocation permet de réduire les écarts de la participation financière des familles entre le public/privé.

Les conditions pour en bénéficier :

- résider aux Mureaux,
- exercer une activité professionnelle,
- contractualiser un accueil d'au moins 105 heures par mois.

Les services d'information et d'échanges



Pour répondre aux questionnements des parents, des futurs parents et des assistantes maternelles, la ville des Mureaux dispose de lieux d'accueil et d'échanges.

• RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est à la fois un lieu d'information pour les parents, les futurs parents et les assistantes maternelles et un espace d'éveil pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles du secteur libre.

Le RPE, un lieu d'information et d'échanges

Pour les parents et futurs parents :

- une information sur les services petite enfance de la ville
- une aide à la recherche d'une assistante maternelle du secteur libre
- un accompagnement dans les démarches administratives du parent employeur
- une simulation personnalisée du coût de l'accueil avec information sur les aides financières de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** et sur l'allocation municipale (**Allocation Différentielle Municipale**).

Pour les assistantes maternelles :

- des informations sur les démarches, les droits, le statut professionnel
- des rencontres et échanges avec d'autres professionnels de la petite enfance
- la participation avec les enfants aux matinées d'éveil et événements festifs
- une documentation dans un lieu professionnel
- une aide à la recherche d'un employeur

Horaires

Tous les jours sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 sauf le mercredi matin et le week-end.

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 87

Le RPE, un lieu d'éveil

Dans un espace adapté, le RPE propose aux enfants accueillis par les assistantes maternelles du secteur libre des matinées d'éveil pour jouer et découvrir : activités artistiques (peinture, collage, pâte à sel, dessin...), activités musicales, marionnettes ou encore lecture. Il propose également de participer à des événements festifs et culturels ouverts aux familles (Ciné Bambins, sorties, défilé du carnaval, chasse aux œufs, spectacles, kermesse de fin d'année...).

Horaires

Mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 à la Maison de la Petite Enfance
Mercredi de 8h30 à 11h30 au multi accueil Albert-Schweitzer.

Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 87

• L'accueil parents-enfants - Les Primevères

L'accueil parents-enfants Les Primevères a pour vocation de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Il est ouvert aux enfants âgés de moins de 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. L'accueil est gratuit et ne nécessite pas d'inscription.

Horaires

Lundi, de 8h45 à 12h30
Mardi, Jeudi, de 14h à 18h

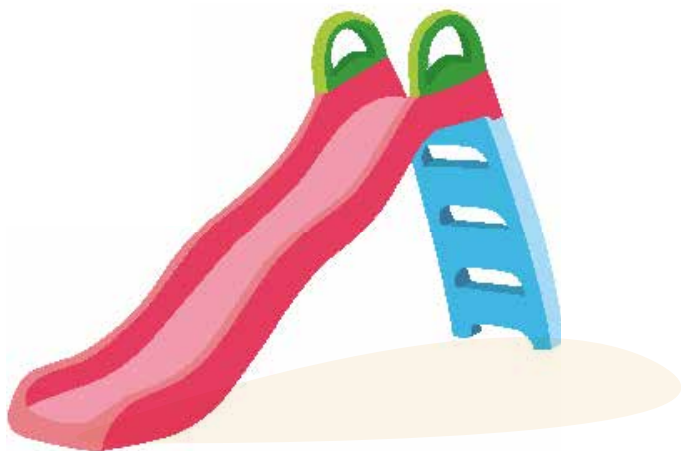
Adresse

Maison de la Petite Enfance // 16, rue Charles-Tillon // 01 30 91 26 88



Et les loisirs dans tout ça ?

La ville des Mureaux dispose de nombreux parcs et aires de jeux adaptés aux tout-petits (détails en page 51). De plus, il existe de nombreuses activités de loisirs dédiés aux tout-petits comme Ciné Bambins, en partenariat avec le Cinéma Frédéric-Dard ou encore les Samedis des tout-petits et la Ronde des contes à La Médiathèque. Retrouvez toute l'actualité de la ville dans l'Agenda et sur lesmureaux.fr





$1+1=2$



Aller à l'école



L'objectif de l'école est d'accompagner chaque élève dans la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour cela, les élèves muriatins sont accueillis tout au long de leur scolarité dans 9 écoles maternelles, 9 écoles élémentaires, 3 groupes scolaires, 3 collèges et 2 lycées. En dehors des équipes enseignantes qui relèvent de l'Éducation nationale, des employés municipaux assurent un nombre important de missions au service des élèves muriatins : agents territoriaux spécialisés de l'enseignement maternel (ATSEM), agents d'entretien, animateurs... Ce sont plus de 250 personnes qui œuvrent au quotidien pour la sécurité et le bien-être des élèves.

Les partenaires de l'éducation

• L'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale fixe les programmes et s'assure de la conformité des enseignements. Il recrute, forme et rémunère les professeurs des écoles.

• L'inspecteur académique

L'inspecteur académique est le directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Il a un lien hiérarchique avec l'ensemble des directeurs et enseignants des établissements scolaires publics de la ville. Il se charge de l'affectation des enseignants ainsi que des ouvertures et fermetures de classes. Chaque circonscription est sous la direction d'un inspecteur de l'Éducation nationale (IEN).

• Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) sont désignés par l'inspecteur académique, pour 4 ans, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale. Leur rôle est de faciliter les relations de l'enseignant avec la municipalité et les partenaires du système éducatif et des familles.



• Le médecin scolaire

Le médecin scolaire assure le suivi médical des enfants ainsi que la mise en place du Protocole d'accueil individualisé (PAI), lorsque cela est nécessaire.



Et les parents dans tout ça ?

Accompagner son enfant dans la scolarité, c'est l'encourager et l'aider à réussir mais c'est surtout se tenir informé de ce qu'il se passe dans sa classe et à l'école. Pour accompagner le dialogue entre les familles, l'école et la ville, le conseil d'école et les parents délégués tiennent un rôle important.

• Le conseil d'école

Le conseil d'école permet de réunir tous les acteurs de l'école dans un esprit de dialogue et d'échanges. Chaque école constitue son propre conseil composé de la direction de l'école, du Délégué départemental, d'un représentant de l'Éducation nationale, des parents délégués et d'un membre du Conseil municipal.

• Les parents délégués

En début d'année scolaire, les établissements organisent les élections des représentants des parents d'élèves. Ces derniers ont pour rôle de relayer les demandes et les suggestions des parents aux différents acteurs (directeur, enseignant et ville). Les parents délégués sont pleinement associés à la vie de l'établissement et participent à diverses instances tels que les conseils d'école et les commissions des menus des restaurants scolaires.

De la maternelle à l'élémentaire



L'enseignement public du premier degré (maternelle et élémentaire) relève de la compétence de la commune qui a en charge les 24 écoles publiques présentes sur son territoire. Elle en est propriétaire et en assure l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. En septembre 2019, ce sont 4 606 enfants qui ont fait leur rentrée au sein des écoles maternelles et élémentaires muriatines.

• Inscire mon enfant

Les inscriptions scolaires en maternelle et élémentaire sont réalisées en mairie. Au regard des places disponibles, la ville délivre un certificat d'admission lié à votre lieu de résidence ou une autre école. Il appartient ensuite à la famille de se rapprocher du directeur d'établissement pour finaliser l'inscription scolaire.

Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé sur une autre école, vous pouvez solliciter une dérogation auprès de la mairie. Pour autant, les dérogations sont exceptionnelles et sont principalement accordées au titre du handicap et de la non séparation des fratries.

• Les écoles maternelles

> École Henri-Wallon

54, bis boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 87 31

> École Victor-Hugo

52, bis boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 87 27

> École Jean-Zay

19, rue Madeleine-Roch // 01 30 91 31 51

> École Jules-Ferry

10, rue Albert-Thomas // 01 30 91 21 21

> École Léo-Lagrange

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 81

> École Molière

101, rue Molière // 01 30 91 29 80

> École Jacques-Prévert

4 bis, rue Louis-Blériot // 01 34 74 89 47

> École Pierre-Brossolette

1, rue Pierre-Brossolette // 01 30 91 97 92

> École Jacqueline-Auriol

1, rue Françoise-Dolto // 01 34 74 85 72

>> Unité d'enseignement en maternelle autiste (UEMA)

Cette classe encadrée par du personnel médical et enseignant est située au sein de l'école maternelle Jacqueline-Auriol.

> École Maurice-Ravel

1A, rue Erik-Satie // 01 30 91 49 11

> École Émile-Zola

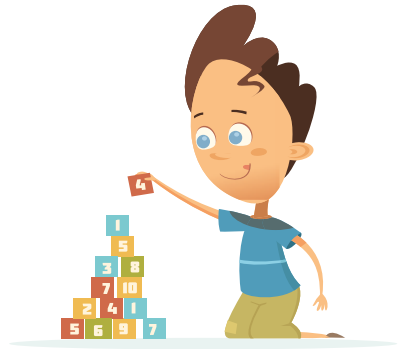
196-198, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 34 86

> École Marcel-Pagnol

14, rue des Pléiades // 01 30 91 91 44

> École Sainte-Marie (privée)

6, rue de l'Abbé-Duval // 01 34 74 06 88



• Les écoles élémentaires

> École Roux-Calmette

33, boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 90 12

> École Paul-Bert

19, rue Madeleine-Roch // 01 34 74 89 72

> École Jean-Zay

18, rue Madeleine-Roch // 01 34 74 84 33

> École Paul-Raoult

4, rue Henri-Parent // 01 30 91 27 23

> École Jules-Ferry

10, rue Albert-Thomas // 06 07 09 30 62

> École Léo-Lagrange

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 80

> École Molière

101, rue Molière // 01 30 91 29 78

> École Pierre-Brossolette

3, rue Pierre-Brossolette // 01 30 91 97 93

> École Jacqueline-Auriol

1, rue Françoise-Dolto // 01 30 91 37 50

> École Maurice-Ravel

1A, rue Erik-Satie // 01 30 91 49 12

> École Émile-Zola

196-198, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 34 87

> École Marcel-Pagnol

14, rue des Pléiades // 01 30 91 91 45

> École Sainte-Marie (privée)

6, rue de l'Abbé-Duval // 01 34 74 06 88

> Inspection départementale de l'Éducation nationale

4, rue Maryse Bastié // 01 39 23 61 88 // Inspectrice : M^{me} Ebodé

Le saviez-vous ?

L'ensemble des classes de CP et de CE1 aux Mureaux sont dédoublées. Cette mesure optimise la réussite des enfants en favorisant les apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la ville s'emploie à être en capacité de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves, quel que soit leur handicap.

Au collège

• S'inscrire au collège

Dans le second degré, le directeur académique des services de l'Éducation nationale affecte les élèves dans les collèges et les lycées en fonction du lieu du domicile. La famille doit ensuite compléter le dossier remis par l'établissement pour confirmer l'inscription.



• Les collèges

> Collège Paul-Verlaine

Chemin des Buissons – Route de Verneuil //
01 34 92 87 97 // ce.0780572y@ac-versailles.fr
www.clg-verlaine-lesmureaux.ac-versailles.fr

> Collège Jules-Verne

Rue Albert-Thomas // 01 34 74 19 45 // ce.0780180x@ac-versailles.fr
www.clg-verne-mureaux.ac-versailles.fr

> Collège Jean-Vilar

45, rue Paul-Éluard // 01 30 22 49 30 // ce.0781914g@ac-versailles.fr
www.clg-vilar-lesmureaux.ac-versailles.fr

Au lycée

• S'inscrire au lycée

Après la classe de 3^e, les familles peuvent demander pour leur enfant une orientation en :

- seconde générale et technologique
- seconde professionnelle (BAC professionnel)
- première année de CAP

Pour un lycée public, les vœux sont exprimés auprès du chef d'établissement. C'est le directeur académique des services de l'Éducation nationale qui prononce ensuite l'affectation de l'élève, en tenant compte des possibilités d'accueil des lycées pour les vœux demandés. Dès que l'affectation est notifiée, les familles réalisent l'inscription administrative auprès de l'établissement d'accueil.

Pour les autres situations (après une seconde générale et technologique, après un CAP ou un changement de domicile), les familles sont invitées à se rapprocher du chef d'établissement d'origine qui leur indiquera la marche à suivre.



Le saviez-vous ?

Pour les lycées, les demandes de dérogation sont formulées auprès des établissements.

• Les lycées

> Lycée général et technologique François-Villon

5, rue Salvador-Allende // 01 30 99 20 01 // ce.0780422k@ac-versailles.fr
www.lyc-villon-mureaux.ac-versailles.fr

> Lycée professionnel et technologique Jacques-Vaucanson

14, rue Albert-Thomas // 01 30 99 94 10 // ce.0781984h@ac-versailles.fr
www.lyc-vaucanson-lesmureaux.ac-versailles.fr



Les projets pédagogiques

En complément des enseignements classiques, des projets pédagogiques orientés autour du sport et de la musique permettent aux enfants de développer de nouvelles compétences.

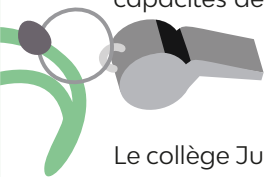
• Les classes olympiques (élémentaire)

Ce projet s'articule autour du sport mais plus particulièrement autour des Jeux Olympiques dans la perspective de Paris 2024. Accompagnés de leur enseignant, les élèves de 6 classes olympiques de CM2 ont l'opportunité de travailler autour de l'olympisme et des valeurs du sport en 15 séances : 9 séances pour découvrir le sport de la classe olympique (athlétisme, handball et basket-ball) et les autres séances permettant de découvrir une autre discipline olympique.

• Classe à horaires aménagés Danse - CHAD (élémentaire et collège)

La ville des Mureaux propose aux élèves, qui souhaitent conjuguer école et danse, une classe à horaires aménagés danse. Accessible dès le CE2, elle se poursuit au collège jusqu'à la classe de 3^e.

Sous la supervision des professeurs du Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré, les élèves pratiquent la danse contemporaine ainsi qu'un autre style de danse en fonction des trimestres (modern'jazz, hip-hop, claquettes, tango, danses africaines...) sur le temps scolaire. L'inscription est gratuite. Un service de ramassage scolaire en bus est mis en place pour permettre à tous les enfants de la ville de se rendre à l'école élémentaire Jules-Ferry qui accueille la CHAD. Ainsi, la pratique de la danse participe au développement social, créatif et physique de l'enfant et améliore les capacités de concentration et de mémoire.

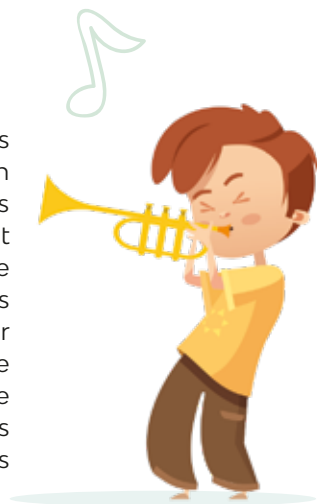


• Les classes arbitres (collège)

Le collège Jules-Verne accueille des classes arbitrage de football. Composée d'élèves de 4^e (autant de filles que de garçons), la classe a été créée en partenariat avec le club de football des Mureaux, l'OFM. Outre l'apprentissage des aspects techniques de l'arbitrage, le projet intègre un aspect pédagogique autour des valeurs de l'arbitrage tels que le respect des règles et de l'autorité, le travail, l'investissement ou encore l'impartialité et la diplomatie.

• La classe orchestre (collège)

La classe orchestre est un projet permettant aux élèves d'apprendre à jouer d'un instrument de musique au sein d'un orchestre. Les cours d'instruments sont assurés par les professeurs du Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré. La classe orchestre fonctionne comme les autres classes avec 2 heures supplémentaires par semaine dédiées à la musique. En plus du plaisir de jouer d'un instrument, les élèves sont en mesure de développer des qualités transversales comme l'écoute de l'autre, la concentration, la persévérance, le respect des consignes ou encore l'esprit d'équipe. Les instruments ont été achetés grâce à l'entreprise ArianeGroup.



Le saviez-vous ?

La police municipale organise les traversées piétonnes des enfants et des adultes aux abords des écoles maternelles et élémentaires. Les agents de la ville sont présents quatre fois par jour, aux heures d'entrée et de sortie, tout au long de l'année scolaire.

Nouvelle sectorisation scolaire

Dir. MEULAN

Mézy-sur-Seine

La Seine

Elem. Roux-Calmette Mat. +

Mat. Hugo

Mat. Wallon

Parc d'activités de la Nouvelle France

Mat. + Elem. Lagrange

Mat. + Elem. Zola

Mat. + Elem. Pagnol

Dir. FLINS-SUR-SEINE
AUBERGENVILLE

Flins-sur-Seine

Bouafle

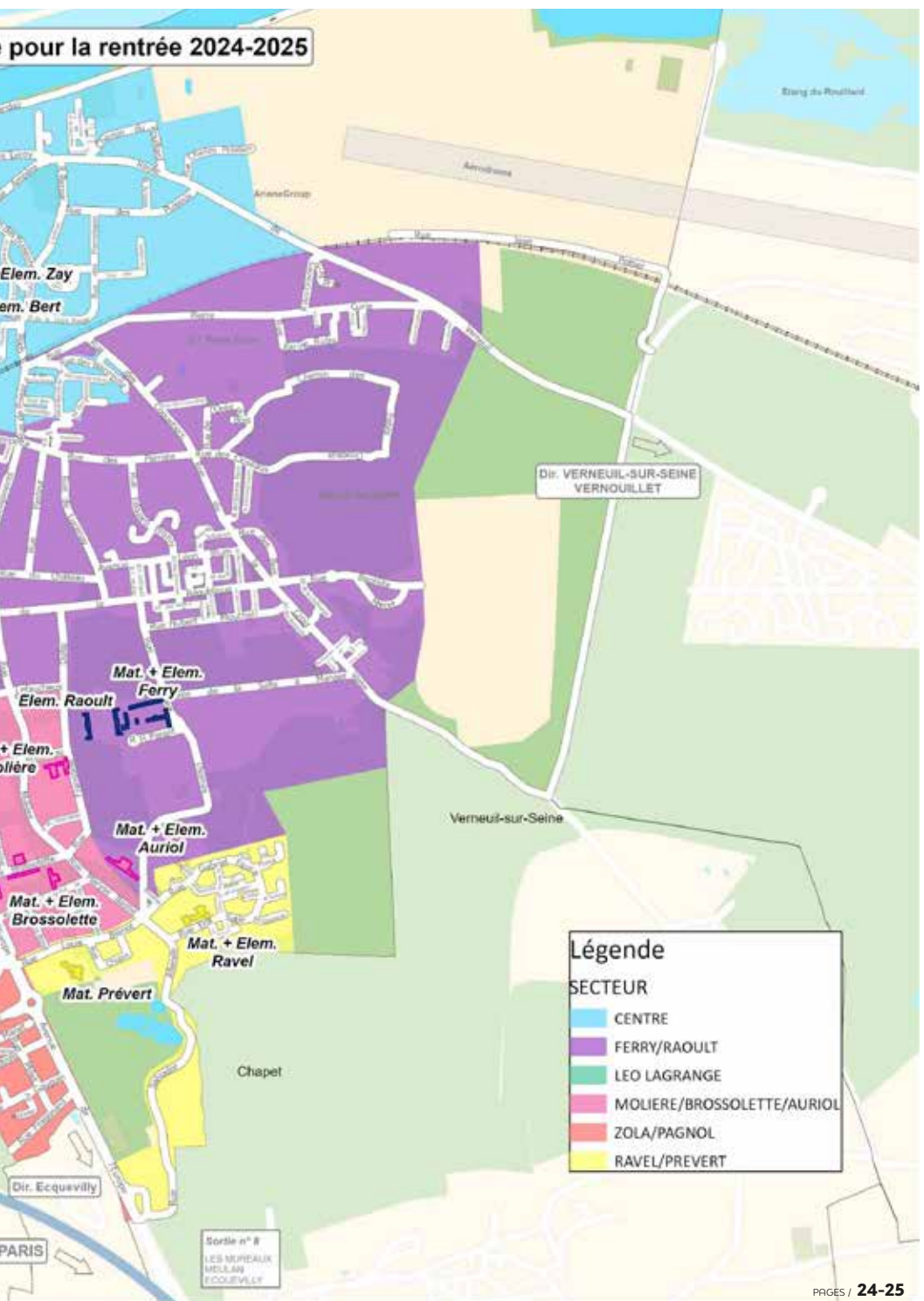
Dir. ROUEN

Autoroute de Normandie A 13

Sortie n° 8
LES MUREAUX
MEULAN
ECQUEVILLE



Dir. ...



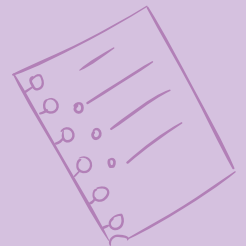
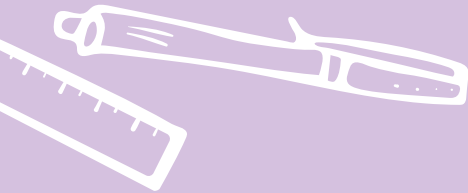
Légende

SECTEUR

- CENTRE
- FERRY/RAOULT
- LEO LAGRANGE
- MOLIERE/BROSSOLETTE/AURIOL
- ZOLA/PAGNOL
- RAVEL/PREVERT



L'accompagnement à la scolarité



Les élèves muriautins peuvent s'appuyer sur différents dispositifs pour les accompagner dans leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

• Les études surveillées

Dès que l'école est finie, les élèves sont pris en charge par des personnels qualifiés pour un temps récréatif où ils peuvent goûter avant un temps d'études jusqu'à 18h consacré au travail à réaliser pour le lendemain. La priorité est donnée aux élèves dont les deux parents (ou parent isolé) travaillent et aux élèves en classe de CM2, CM1, CE2, CE1 puis CP (dans cet ordre).

De 18h à 19h, les enfants ont la possibilité de rejoindre l'accueil périscolaire rattaché à leur école après la séance d'étude surveillée. Ce dispositif concerne uniquement les élèves de cycle élémentaire des écoles Roux-Calmette, Paul-Bert, Jean-Zay, Émile-Zola, Marcel-Pagnol, Jules-Ferry et Paul-Raoul.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 83





• Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS

D'octobre à juin, en période scolaire, les enfants des classes de CP à CM2 ont la possibilité, sur proposition de leur enseignant, de rejoindre nos accompagnateurs (BAC +2 minimum) au sein de structures municipales pour y trouver l'appui nécessaire à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. L'objectif de ces séances est d'offrir une aide aux devoirs et leçons et une méthodologie complétée par une activité à visée culturelle, artistique, scientifique ou sportive.

Horaires

Deux fois par semaine

Entre 16h30 et 18h30, selon les lieux d'accueil : accueil de loisirs, Espaces de ville, La Médiathèque, Pôle Molière ou encore les relais éducatifs.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 19

• Les Ateliers Médiathèque : niveau collège et lycée

En période scolaire, dans un climat propice à l'étude au sein de La Médiathèque, nos accompagnateurs accueillent gratuitement les collégiens, lycéens et étudiants (toutes filières confondues) pour les accompagner dans leur travail scolaire. Les profils complémentaires de nos accompagnateurs, l'un scientifique, l'autre littéraire, leur permettent de répondre à toutes les questions.

Horaires

Le mercredi et le samedi, de 14h à 18h

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 84

• Le Contrat Municipal Étudiant

Destiné à favoriser les parcours d'excellence, le Contrat Municipal Étudiant (CME) s'adresse aux étudiant(e)s muriautain(e)s ayant réussi leur entrée dans une grande école sur dossier ou après un concours. Soutenue dans sa démarche par ArianeGroup et la Préfecture des Yvelines, la ville des Mureaux attribue une aide financière annuelle à l'étudiant répondant aux critères définis afin de soulager sa famille dans la prise en charge des frais de scolarité de ces grandes écoles.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 84

Les dispositifs de soutien éducatif, culturel, social et sanitaire

• La réussite éducative

La réussite éducative est un dispositif de prévention, d'accompagnement et de remédiation. L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins ou aux difficultés rencontrés par les jeunes de 2 à 18 ans en milieu scolaire et/ou en parallèle de leur scolarité. Les actions proposées visent à surmonter ou atténuer les obstacles qui freinent la réussite scolaire et éducative. En coordination avec de nombreux partenaires locaux et toujours en lien avec les parents, un référent propose aux familles un parcours personnalisé qui peut prendre plusieurs formes :

- **Ouverture sociale et culturelle** : accès à des activités sportives, culturelles et de loisirs, ateliers thématiques, lien avec des partenaires associatifs, séjours thématiques, etc.
- **Soutien à la parentalité** : soutien des compétences parentales, soutien psychologique, accompagnement, etc.
- **Prévention du décrochage scolaire** : accompagnement, valorisation des compétences de l'enfant, ateliers thématiques et pédagogiques, remise à niveau scolaire, projets individuels et collectifs, etc.
- **Accès aux soins** : accompagnement, orientation vers les structures et services adaptés, lien avec les institutions, favoriser l'inclusion des enfants à particularité, etc.

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Renseignements

Maison des familles et de la Réussite Educative
31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10

• Les Ateliers Parents-Enfants « Jouons avec les lettres »

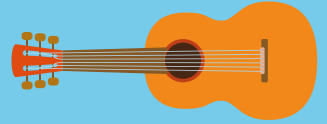
La Maison des familles et de la réussite éducative accueille gratuitement un atelier parents-enfants de lecture et d'écriture pour les 5 à 11 ans, pour jouer, lire et écrire au rythme des lettres.

Tous les mercredis, sur inscription au 01 30 91 36 10 sauf vacances scolaires.

Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10





Autour de *l'école*



Avant et après l'école : les activités périscolaires

Les activités périscolaires organisées sur l'ensemble de la ville des Mureaux permettent aux parents Muriautins de concilier vie professionnelle et vie privée. Durant toute l'année scolaire, en dehors des heures de classe, les parents ont la possibilité de confier leur enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire.



• Avant l'école

Dès 7h, il est possible de déposer son enfant au sein d'un accueil périscolaire proche de son école. L'enfant est alors pris en charge par une équipe d'animation. Selon son rythme, il évolue dans les différents pôles d'activité mis à sa disposition. Il peut s'assoupir encore un peu si son lever a perturbé son sommeil, discuter avec ses camarades, construire ou participer à un jeu, lire ou se faire lire une histoire. Les animateurs se chargent ensuite de l'accompagner à son école où l'équipe enseignante prend le relais dès 8h20.

• Après l'école

Après 16h30, dès la fin de la classe, les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire pour attendre ensemble le retour de leurs parents, au plus tard à 19h. Différents pôles d'activité leur sont proposés : atelier musical, arts plastiques, lecture, jeux, détente après avoir pris le temps de goûter tout en échangeant sur leurs impressions de la journée. Les plus grands et les plus autonomes peuvent s'avancer dans les devoirs et leçons.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 37 17

Inscription sur l'Espace famille sur lesmureaux.fr



• En maternelle



ÉCOLES CONCERNÉES	ACCUEIL AVANT L'ÉCOLE à partir de 7h	ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE à partir de 16h30
Victor-Hugo	École Victor-Hugo	
Henri-Wallon	École Henri-Wallon	
Jean-Zay	École Jean-Zay	
Jules-Ferry	Accueil Les lutins malins	
Molière	Accueil Molière	
Jacques-Prévert	Accueil Jacqueline-Auriol	
Pierre-Brossolette	Accueil Jacqueline-Auriol	
Jacqueline-Auriol	Accueil Jacqueline-Auriol	
Maurice-Ravel	Accueil Jacqueline-Auriol	
Émile-Zola	École Émile-Zola	
Marcel-Pagnol	École Marcel-Pagnol	
Léo-Lagrange	École Léo-Lagrange	

• En élémentaire

ÉCOLES CONCERNÉES	ACCUEIL AVANT L'ÉCOLE à partir de 7h	ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE à partir de 16h30	ACCUEIL POST-ÉTUDES* 18h/19h
Roux-Calmette	Réfectoire Jean-Zay		
Paul-Bert	Réfectoire Jean-Zay		
Jean-Zay	Réfectoire Jean-Zay		
Paul-Raoult	Accueil Les lutins malins		
Jules-Ferry	Accueil Les lutins malins		
Molière	Accueil Molière		
Pierre-Brossolette	Accueil Jacqueline-Auriol		
Jacqueline-Auriol	Accueil Jacqueline-Auriol		
Maurice-Ravel	Accueil Jacqueline-Auriol		
Émile-Zola	École Émile-Zola		
Marcel-Pagnol	École Marcel-Pagnol		
Léo-Lagrange	École Léo-Lagrange		

* Post-études : seuls les enfants de cycle élémentaire des écoles Roux-Calmette, Paul-Bert, Jean-Zay, Émile-Zola, Marcel-Pagnol, Jules-Ferry et Paul-Raoult ont la possibilité de rejoindre l'accueil périscolaire rattaché à leur école après la séance d'étude surveillée, à partir de 18h jusqu'à 19h. Il n'y a pas de post-études pour les écoles Molière, Pierre-Brossolette, Jacqueline-Auriol et Maurice-Ravel.

Et le mercredi ?

Le mercredi des périodes scolaires, une équipe d'animateurs prend le relais pour accueillir les enfants grâce au dispositif Plan Mercredi. Celui-ci est dédié aux activités des enfants, de la maternelle au CM2, dans le cadre de leurs loisirs du mercredi. À ce titre, toutes les ressources municipales et associatives des champs artistique, culturel, scientifique, numérique et sportif sont déployées, les ressources naturelles exploitées (parcs, jardins, forêt...), les équipements et établissements mis à disposition (Conservatoire, Ateliers du moulin, La Médiathèque, Micro-Folie, Pôle Molière, gymnases, stades) permettant ainsi de certifier la qualité des activités qui se traduit par le label Plan Mercredi. Ce dispositif fait partie intégrante du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) dont est dotée la ville des Mureaux, consultable sur lesmureaux.fr

• Les accueils de loisirs

De 7h à 19h

L'accueil de loisirs a lieu de 8h à 18h. En dehors de ces horaires, il est organisé un pré accueil partir de 7h et un post accueil jusqu'à 19h.



> Accueil de loisirs Molière

Pôle Molière - 101, rue Molière // 01 30 91 29 79 - 06 09 36 06 01 // dee.animation.moliere@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs maternel Léo-Lagrange

Pôle Léo-Lagrange - 4 rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 84 // 06 09 36 96 80 // dee.animation.pll-maternel@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs élémentaire Léo-Lagrange

Pôle Léo-Lagrange - 4 rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 83 // 06 09 36 55 34 // dee.animation.pll-elementaire@ville-lesmureaux.fr

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

> Accueil de loisirs Gérard-Philippe

83, rue Aristide-Briand // 01 30 91 88 13 - 06 09 36 88 10 // dee.animation.g-philipe@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Jacqueline-Auriol

Rue Françoise-Dolto // 01 30 91 39 33 - 06 83 17 73 57 // dee.animation.j-auriol@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Boris-Vian

Rue Toulouse-Lautrec // 01 30 91 36 26 - 06 09 36 23 04 //
dee.animation.b-vian@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Bècheville

Rue de la Croix-Verte // 01 30 91 26 59 - 06 09 36 78 66 //
dee.animation.becheville@ville-lesmureaux.fr

> Accueil de loisirs Paul-Curien

Rue Paul-Curien // 01 30 91 36 11 - 06 09 36 59 06 //
dee.animation.p-curien@ville-lesmureaux.fr

La restauration



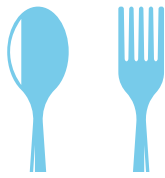
Qu'ils soient à l'école ou en accueil de loisirs, les enfants muriautins bénéficient d'un service de restauration sur la pause méridienne. Il est encadré par du personnel communal qualifié qui est au service et à l'écoute des enfants. Ce service de restauration, au-delà de la fourniture d'un repas, a pour ambition d'assurer un accueil des enfants durant les 2 heures de pause méridienne et de garantir une qualité nutritionnelle des repas. Pour encadrer ce temps de pause, plus d'une centaine de personnes œuvrent au quotidien sur les 9 sites de restauration, avec une moyenne de 1 900 repas servis par jour.



• Comment sont choisis les menus ?

La ville des Mureaux est particulièrement vigilante sur l'éducation alimentaire des enfants. Les repas sont composés par une diététicienne et élaborés par un prestataire privé. La composition des menus prend en compte l'équilibre alimentaire ainsi que les grammages réglementaires selon l'âge des enfants. Les repas sont constitués de 5 composantes (4 pour les élèves de maternelle) en plus du pain et de l'eau : une entrée, un plat, une garniture, un produit laitier et un fruit. Les élèves d'élémentaire ont un double choix pour les entrées et les desserts, le cas échéant. De plus, chaque repas comprend une composante bio et un menu totalement bio est proposé une fois par mois. Des repas à thèmes sont régulièrement organisés tout au long de l'année avec des animations.





Les menus sont étudiés et validés par notre commission des menus. Lors de cette instance, les enfants du conseil municipal d'enfants peuvent faire part de leurs remarques. Les parents délégués peuvent également se rendre compte par eux-mêmes de la qualité des repas proposés lors de l'organisation de dégustations. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée des écoles et sur lesmureaux.fr

Renseignements

Réservation et pré-paiement entre le 15 et le 28 du mois précédent sur l'Espace Famille sur www.lesmureaux.fr

Le saviez-vous ?

En conformité avec la loi EGalim qui vise à promouvoir des choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement, la ville des Mureaux a mis en place de nouvelles mesures en lien avec son prestataire. Depuis 2020, les plastiques à usage unique, dont les bouteilles d'eau et les ustensiles utilisés durant les pique-niques, sont supprimés de manière progressive. La ville s'est également attachée à mettre en place une démarche anti-gaspillage alimentaire à travers des animations ludiques auprès des enfants. Actuellement, une réflexion est en cours pour anticiper l'interdiction des contenants alimentaires de cuisson en plastique, dont la suppression officielle est fixée au 1^{er} janvier 2025.

Le transport scolaire

Les enfants scolarisés au sein des écoles du centre-ville en classes de maternelle, CP et CE1 peuvent bénéficier du ramassage scolaire gratuit, sous certaines conditions, notamment l'activité professionnelle des deux parents.

Renseignements

En mairie en fin d'année scolaire // 01 30 91 37 12

La liste des arrêts desservis est disponible sur www.lesmureaux.fr





Les loisirs



Les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, ce sont les accueils de loisirs qui prennent le relais pour proposer aux enfants dès 2 ans et jusqu'à 11 ans des activités de loisirs et de détente. Les projets pédagogiques sont élaborés par les équipes d'animation qui les tiennent à la disposition des familles pour consultation et discussion. Outre des activités éducatives et ludiques, les accueils de loisirs programment des sensibilisations aux arts et à la culture et des activités à caractère scientifique et sportif. Les équipes sont qualifiées et les accueils habilités selon la réglementation exigée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Les accueils de loisirs

Les enfants sont accueillis de 8h à 18h. En dehors de ces horaires, il est organisé un pré accueil à partir de 7h et un post accueil jusqu'à 19h, en complément de l'accueil de loisirs.

• **Accueil Molière (2 à 4 ans)**

L'Accueil Molière prend soin des plus petits en respectant leur rythme biologique : un démarrage de la journée en douceur, des activités d'éveil, de motricité, le temps du repas, la sieste ou le temps de repos, des animations en petits groupes et des temps partagés avec les plus grands.

Public

Enfants dès 2 ans (si scolarisés) jusqu'à 4 ans

Renseignements

Pôle Molière // 101, rue Molière // 01 30 91 29 79 - 06 09 36 06 01 // dee.animation.moliere@ville-lesmureaux.fr



• Accueil de loisirs maternel Léo-Lagrange

Les enfants âgés de 4 à 6 ans sont invités à gagner en autonomie, selon la volonté de l'équipe pédagogique : un libre choix de l'enfant aux pôles d'activité au sein desquels il peut évoluer en toute sécurité. Les lutins malins, c'est aussi des projets auxquels l'enfant s'inscrit dans la durée : la petite histoire de l'art, par exemple, permet une première approche et la découverte d'artistes-peintres selon le principe « à la manière de », à l'appui de visites de musées propices à la curiosité des enfants.



Public

Enfants de 4 ans à 6 ans révolus

Renseignements

Pôle Léo-Lagrange - 4 rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 84 // 06 09 36 96 80 //

• Accueil de loisirs élémentaire Léo-Lagrange

Place à la collaboration et la participation au sein de l'accueil du pôle Léo-Lagrange. Ici, les loisirs et les projets se discutent, se décident, s'élaborent et s'évaluent ensemble. Chacun apprend de ses choix et partage ses émotions pour bien se comprendre et mieux vivre ensemble.

Public

Enfants de 6 ans à 11 ans révolus



Renseignements

Pôle Léo-Lagrange - 4 rue Jean-Rommeis // 01 30 91 27 83 // 06 09 36 55 34 //

• La restauration

Un service de restauration est assuré pour le déjeuner. Pour les enfants déjeunant à leur domicile, il est nécessaire de respecter les horaires de la pause méridienne de l'accueil de loisirs fréquenté, ceci afin de respecter notamment l'organisation de la sieste pour les plus petits.

• Le transport

Un service de bus gratuit dessert toute la ville.

Renseignements

Direction Éducation // 01 30 91 27 55 // Espace Famille sur lesmureaux.fr

Les accueils de loisirs des espaces de ville

Les Espaces de ville accueillent également les enfants, de 6 à 11 ans révolus pour leur proposer des activités de loisirs et de détente, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur le principe d'une adhésion annuelle. Les enfants déjeunent à leur domicile sauf si une sortie est organisée à la journée. Dans ce cas, un pique-nique est à prévoir par la famille.

• Accueil de loisirs Gérard-Philippe

Espace de ville Gérard-Philippe // 83 rue Aristide-Briand //
01 30 91 88 13 - 06 09 36 88 10

• Accueil de loisirs Bècheville

Espace de ville Bècheville // Rue de la Croix Verte //
01 30 91 26 59 - 06 09 36 78 66

• Accueil de loisirs Jacqueline-Auriol

Rue Françoise-Dolto - Rue Albert-Thomas //
01 30 91 39 33 - 06 83 17 73 57

• Accueil de loisirs Boris-Vian

10, rue Toulouse-Lautrec // 01 30 91 36 26 - 06 09 36 23 04

• Accueil de loisirs Paul-Curien

Rue Paul-Curien // 01 30 91 38 38 - 06 09 36 59 06

Renseignements et inscription

Services relations usagers

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 37 83



• Service Jeunesse

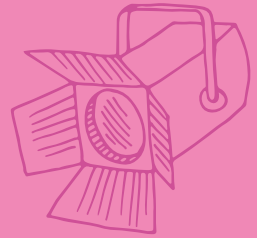
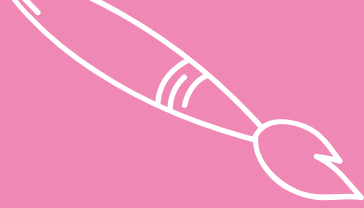
Les adolescents de 12/14 ans et 15/17 ans sont accueillis sur 3 Espaces de ville pour participer à des actions citoyennes (maraudes, événements caritatifs, collectes...), culturelles et sportives (festival Karnival, initiation boxe...)

- Espace Brassens // 14, rue Louis-Blériot
- Espace Colette-Besson // Rue Paul-Éluard
- Centre d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) Jacques-Brel // Rue de la Croix-Verte

Renseignements et inscription

Service jeunesse // 01 30 91 39 54 - 01 30 91 37 87





La culture et le sport



La ville des Mureaux dispose de nombreuses structures culturelles et sportives offrant ainsi une programmation riche de loisirs, d'apprentissages et de détente. Pour ne rien manquer, consultez toute l'actualité de la ville dans l'Agenda et sur lesmureaux.fr

Les structures culturelles

• La Médiathèque

La Médiathèque met à disposition des romans, albums, bandes dessinées, musiques, films et documentaires, un espace multimédia et des salles de travail. Tout au long de l'année, La Médiathèque propose également une programmation culturelle riche et variée, qui s'adresse à tous les publics : Les ateliers des Mercredis, les Rendez-vous jeux, les Samedis des tout-Petits, la Ronde des contes, les Lectures en vacances. Pour les ados et les adultes, La Médiathèque accueille les concerts des Médiacoustics, des expositions, des rencontres d'auteurs, des échanges culturels et des ateliers.

De plus, La Médiathèque offre un service d'autoformation en langues, soutien scolaire, multimédia, presse ou encore code de la route, accessible 24h sur 24 sur son site internet.

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 14h à 18h

Mercredi et samedi, de 10h à 18h

Dimanche, de 14h à 18h (de septembre à juin)

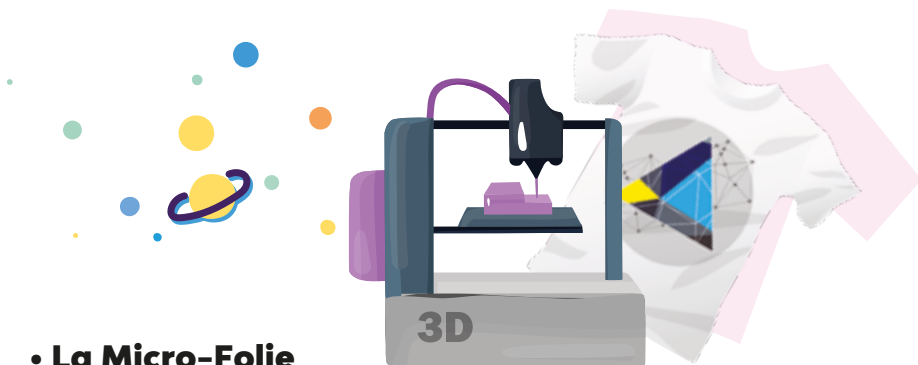
Renseignements

Allée Joseph-Hémard // 01 73 01 86 80

www.mediathequelesmureaux.gpseo.fr



La Médiathèque est un équipement Grand Paris Seine & Oise.



• La Micro-Folie

Installée au sein de La Médiathèque, la Micro-Folie met à l'honneur les arts et l'éveil à la créativité en étant à la fois Musée Numérique, FabLab, espace de convivialité, salle de spectacle et salle d'exposition.

Le Musée numérique et la salle de spectacle offrent la possibilité de découvrir sur écran géant et sur tablettes, plus de 1500 chefs-d'œuvre issus des musées nationaux : Musée du Louvre, Centre Pompidou, château de Versailles... Une fois par mois, une conférence « Une heure, une œuvre » est dédiée à une des œuvres du Musée numérique. Un espace de réalité virtuelle vous permet grâce aux casques mis à disposition de vous immerger dans l'expérience 360°.

Le FabLab est un espace s'adressant aux artistes, étudiants, bricoleurs et à tous ceux qui souhaitent développer leur créativité. Il est équipé d'imprimantes 3D, d'une floqueuse de T-shirt et de supports en tissu, d'une découpeuse papier et d'une brodeuse numérique.

L'Espace Café propose de nombreuses activités tels que des ateliers pédagogiques et des jeux organisés en lien avec les structures culturelles et les associations locales.

Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche, de 14h à 18h

Mercredi, de 10h à 18h

Vendredi et samedi, nocturnes de 18h à 20h30



Renseignements

Allée Joseph-Hémard // 01 30 91 24 30

En partenariat avec La Villette et Grand Paris Seine & Oise.



• La ludothèque

Au sein du Pôle Molière, la ludothèque met à disposition une grande collection de jeux et de jouets. C'est un lieu convivial à destination de toute la famille, grands comme petits, avec la possibilité de jouer sur place, mais aussi d'emprunter. Pour en profiter, il suffit de s'inscrire en mairie.

Horaires d'ouverture (en période scolaire)

Mardi, de 16h à 17h30

Mercredi, de 15h à 17h30

Jeudi, de 16h à 17h30

Renseignements

*Pôle Molière - 101, rue Molière //
01 30 91 29 76*



• Le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré

Le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré propose des cours de danse, de musique, de théâtre et d'arts visuels pour tous les âges. Pour les enfants, des parcours d'éveil et d'initiation en musique, en danse et en arts visuels sont organisés dès 4 ans ainsi qu'en théâtre à partir de 7 ans. Le Conservatoire dispose également d'un studio d'enregistrement et de deux studios de répétition mis à disposition des élèves de l'établissement ainsi qu'aux musiciens, groupes, débutants ou confirmés.

Le Conservatoire présente également une programmation annuelle avec des spectacles de théâtre et de danse, des concerts, des scènes ouvertes musicales dédiées aux talents franciliens. Ces rendez-vous sont gratuits et accessibles à tous, que l'on soit inscrit au Conservatoire ou non.

Renseignements

*Château de Bècheville - Rue Henri-Parent // 01 30 91 38 26
Studios du Conservatoire : 01 30 91 38 55*



• L'École du Cirque

Située au sein des Ateliers du Moulin, l'École du cirque accueille les enfants à partir de 4 ans pour s'initier à l'art circassien. Durant les vacances scolaires, des stages sont proposés aux enfants dès l'âge de 3 ans.

Renseignements

Inscription en fonction du quotient familial à la mairie, en régie centrale.

Les Ateliers du Moulin / 2, rue Molière, 01 30 91 27 00 ou 01 30 91 27 06



• L'École des Arts de la Marionnette

Découvrez l'histoire de la marionnette au sein de l'École des Arts de la marionnette. Cette discipline s'inscrit dans le programme du conservatoire à Rayonnement Communal Gabriel-Fauré, en complément des cours de théâtre. Elle est également ouverte au public le mercredi :

- 14h à 15h30 pour les 8-12 ans
- 16h15 à 17h45 pour les 13-17 ans
- 18h à 19h30 pour les adultes

Contenu de l'école : Les participants découvriront l'Art de la Marionnette, c'est-à-dire l'ensemble des différentes formes de marionnette (à fil, à main, bunraku, à gaine, à tige, en papier, le théâtre d'ombres ou encore d'objets). Ils occuperont l'espace dédié qui est « l'atelier » où ils pourront créer leur marionnette avec des outils et du matériel adaptés à la marionnette choisie. Enfin, il y a une partie création de costumes, où les participants apprendront à habiller leur marionnette et manipuleront les matières et la couture. Les participants apprendront à manipuler leur marionnette, travailler sa gestuelle, son regard, la faire marcher, courir ou encore sauter. Enfin, ils apprendront à imaginer et à mettre en scène des spectacles.

Renseignements

Inscriptions et renseignements au Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré / Rue Henri-Parent

01 30 91 38 26 / 01 30 91 27 06

Les Ateliers du Moulin / 2, rue Molière, 01 30 91 27 00 ou 01 30 91 27 06





• Le Cinéma Frédéric-Dard

Classé Art et Essai et situé au cœur du centre-ville, le Cinéma Frédéric-Dard propose tout au long de l'année une programmation variée de films qui font l'actualité cinématographique, notamment à travers des programmations spécialement conçues pour les enfants : Ciné Bambins, pour faire vivre une première expérience de cinéma aux tout-petits et Ciné Goûters, projections familiales et conviviales organisées pendant les vacances scolaires.

Le Cinéma Frédéric-Dard accueille également des soirées débat, permettant d'échanger avec des réalisateurs ou des spécialistes sur des questions de société, des films en avant-première ou encore des ateliers d'initiation à la réalisation pour jeune public. Tous les ans, un concours de courts-métrages ouvert à tous est organisé par le cinéma.

Renseignements

77, rue Paul-Doumer // 56, boulevard Victor-Hugo // 01 34 74 04 53
www.cinema-frederic-dard.fr

• Les Ateliers du Moulin

Entre La Médiathèque et le Château de Bècheville, Les Ateliers du Moulin est un lieu artistique prenant place au sein d'un bâtiment historique. Ouvert à tous, il met à l'honneur les arts de la main tels que la sculpture, le dessin ainsi que la culture scientifique et l'environnement. Le lieu accueille également l'École du Cirque et l'École des Arts de la Marionnette.

Renseignements

2, rue Molière // 01 30 91 27 00



• Le Centre de la danse Pierre-Doussaint

Le Centre de la danse Pierre-Doussaint est un établissement culturel et artistique dédié à toutes les danses. Il est composé de deux studios pour la pédagogie des danses et d'un studio de création chorégraphique. Il s'organise autour de trois principales missions :

- L'éducation artistique, culturelle et de formation du danseur : accueil du Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré (danses classique, contemporaine et modern-jazz, de l'éveil au cycle 2), accueil des classes à horaires aménagés danse (CHAD), accueil des cours associatifs.
- Le développement de la culture chorégraphique : organisation d'ateliers et de stages de danses, d'expositions, de rencontres avec des artistes chorégraphiques.
- Le soutien à la création et à la diffusion : résidences et accueil de compagnies professionnelles, émergentes et amateurs, programmation de spectacles, organisation d'évènements.

Renseignements

55, avenue Paul-Raoult // 01 73 15 68 60 // 01 73 15 68 66 // cldd@gpseo.fr

Le Centre de la danse Pierre-Doussaint est un équipement Grand Paris Seine & Oise.

La saison culturelle

Chaque année, le service culturel de la ville des Mureaux participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique culturelle muriautine. Il élabore la programmation des spectacles dans les salles du Cosec Pablo-Neruda et de la Micro-Folie / La Médiathèque. Les spectacles jeune public font l'objet d'une attention particulière pour favoriser les échanges parents/enfants.

L'ensemble du programme annuel est présenté dans le guide de la saison culturelle disponible en mairie, sur les points d'accueil de la ville et sur lesmureaux.fr

Une version dédiée au jeune public est également disponible.



Renseignements

*Accueil du service culturel
et billetterie des spectacles,
Hall de La Médiathèque
Rue Joseph-Hémard // 01 30 91 24 30*



Les structures sportives

Les Mureaux est une ville engagée dans la pratique sportive et les valeurs qui s'en dégagent. Récompensée par 2 lauriers du label « Ville Active et Sportive », organisé par le Conseil national des Villes Actives et Sportives sous le patronage du Ministère des Sports, la ville dispose de nombreuses structures sportives réparties sur l'ensemble de son territoire.

En 2020, la ville a également reçu le label «Terre de Jeux 2024». Cette distinction est le gage d'une implication sportive forte de la part de la ville des Mureaux afin d'ancrer le sport dans le quotidien des Muriautins.



• La Piscine de Bècheville

La piscine Tournesol de Bècheville est une piscine couverte, dont le toit peut être ouvert pour profiter des beaux jours. Elle se compose d'un bassin de 25 mètres, d'une pataugeoire et d'espaces extérieurs avec des courts de tennis et un parcours de mini-golf.

Les tarifs et les horaires d'ouverture sont consultables sur lesmureaux.fr



Renseignements

Rue Hubert-Mouchel // 01 30 91 38 43

La Piscine de Bècheville est un équipement Grand Paris Seine & Oise.

• L'École des sports

Tous les mercredis, l'École des sports accueille les enfants de 6 à 10 ans au Stade Léo-Lagrange pour une découverte sportive à travers différents cycles d'apprentissage. Autour des sports collectifs, individuels, d'opposition, les enfants sont amenés à travailler sur la mobilité, les valeurs du sport et peuvent se diriger vers la pratique d'une discipline sportive, le cas échéant. Ces cycles encouragent le développement des capacités physiques et la communication entre les individus. Des stages sont également organisés durant la période estivale.

Renseignements

Direction des sports // 01 30 91 38 79

• Le Stade Léo-Lagrange

Avec le Stade Léo-Lagrange, les habitants des Mureaux bénéficient d'un vaste équipement accueillant de nombreuses pratiques sportives :

- 3 terrains de football en herbe
- 1 terrain de rugby en herbe
- 1 terrain de foot U.S. et rugby synthétique
- 8 courts de tennis
- 1 terrain de football synthétique
- 2 terrains de football stabilisés
- 1 boulodrome

Renseignements

4, rue Jean-Rommeis // 01 30 91 38 78



• Le Cossec Pablo-Neruda

En plus d'être une salle de spectacle, le Cossec Pablo-Neruda est le lieu d'accueil de nombreuses disciplines sportives grâce à ses équipements :

- 1 salle omnisports indoor
- 1 salle de boxe
- 1 piste d'athlétisme
- 1 stand de tir à l'arc
- 1 dojo
- 1 salle de kick-boxing

Renseignements

Rue Salvador-Allende // 01 30 91 38 51

• Les gymnases

> Gymnase Colette-Besson

- 1 salle de basket-ball
- 1 salle de gymnastique
- 1 terrain multisports extérieur

Renseignements

Rue Paul-Éluard // 01 34 74 55 21

> Gymnase Pierre-de-Coubertin

- 1 salle multisports intérieure
- 1 dojo
- 1 salle de boxe

Renseignements

2, rue Ampère // 01 30 91 38 24

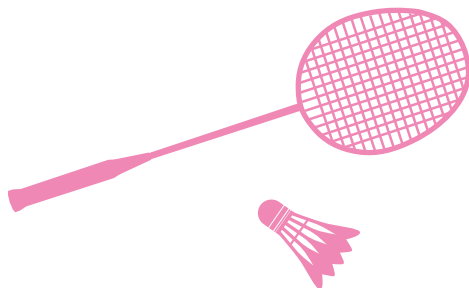
> Gymnase Jean-Macé

- 1 salle multisports réservée aux activités sportives des établissements scolaires

Le gymnase Jean-Macé est le centre sportif des sapeurs-pompiers de la ville.

Renseignements

Rue Molière // 01 30 91 38 44



• L'Île de loisirs du Val-de-Seine

Dans un cadre boisé et préservé, l'île de loisirs du Val-de-Seine propose un moment de détente à partager en famille ou entre amis. Baignade, balades équestres, activités nautiques ou encore marche nordique, des activités pour tous les goûts et tous les âges.

Renseignements

Chemin du Rouillard, 78480 Verneuil-sur-Seine // 01 39 28 16 20

www.valdeseine.iledeloisirs.fr

• Les structures en accès libre

La ville met à disposition de ses habitants de nombreuses structures en libre accès comme les aires de jeux et les city-stades, espaces synthétiques en pelouse ou moquette généralement dédiés au football et au basket-ball.

• Les city-stades (espaces sportifs)

- City-stade Georges-Brassens
- City-stade Hubert-Mouchel
- City-stade Pierre-Brossolette
- City-stade Ru Plat
- City-stade Paul-Verlaine
- City-stade Paul-Curien
- City-stade Colette-Besson
- City-stade Molière

• Les aires de jeux

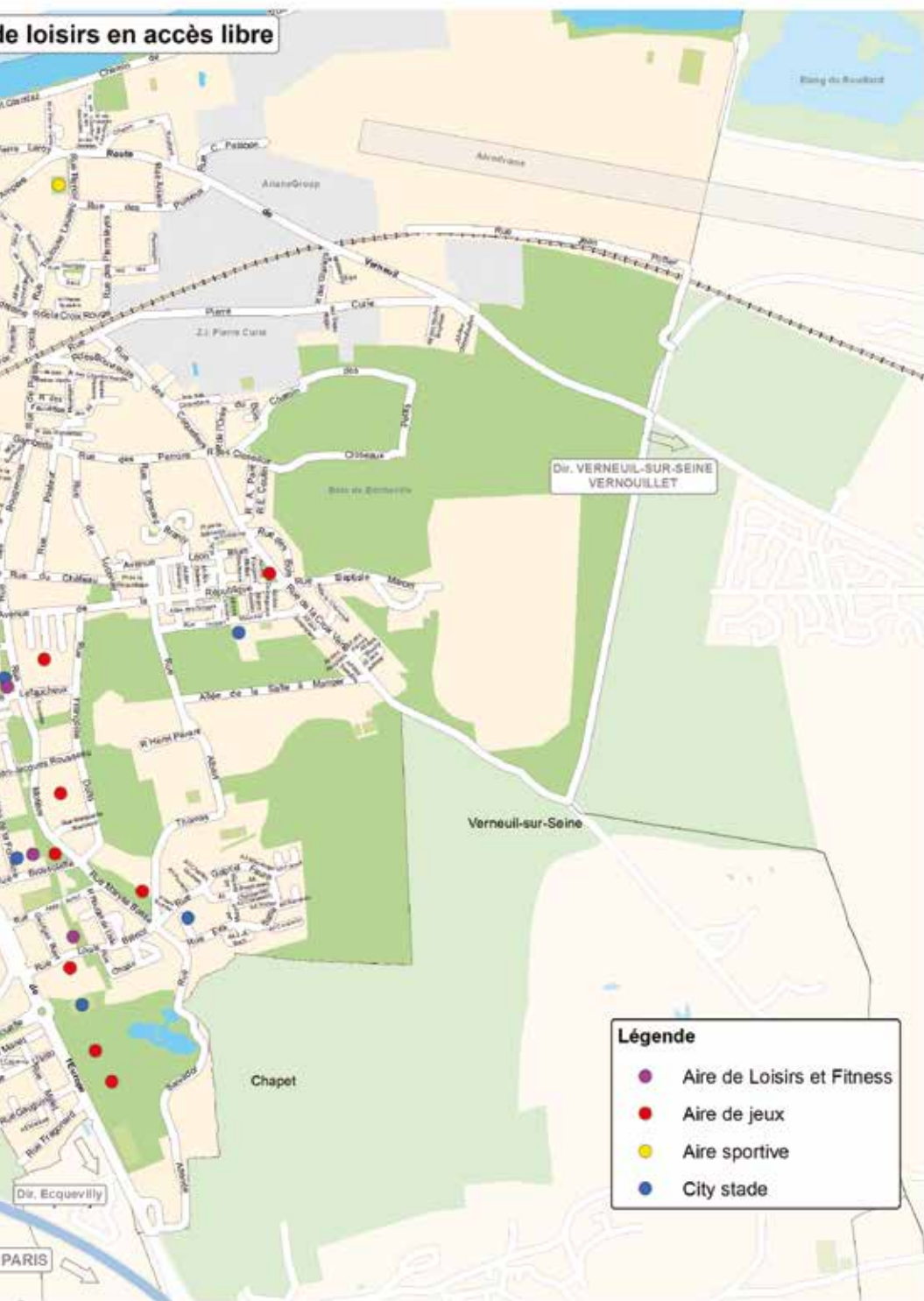
- Parc de l'Oseraie 3-7 ans
- Parc des Marronniers 1-14 ans
- Parc Jean-Vauzelle 2-8 ans
- Square des Sablons 2-10 ans
- Parc du Sautour 2-14 ans
- Square Apremont 2-14 ans
- Stade Léo-Lagrange 2-8 ans
- Square Henri-Sellier 2-8 ans
- Place Jacques-Prévert 2-6 ans
- Parc Molière 2-12 ans



Carte des aires de jeux et d



le loisirs en accès libre





Les Mureaux une
ville nature
pour bien grandir



Sous ses apparences de citadine, la ville des Mureaux regorge de bijoux naturels et offre à ses habitants une multitude de lieux naturels pour découvrir, flâner et se ressourcer.

• Les Mureaux, la nature en quelques chiffres

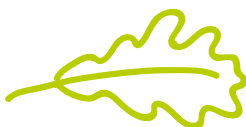
- 55 000 plantes produites chaque année dans les serres municipales
- 23 400 m² de jardins familiaux
- 10 000 arbres
- 166 hectares de forêt et de surfaces boisées
- 94 hectares de champs et de surfaces agricoles
- 44 hectares de parcs
- 35 kilomètres de pistes cyclables
- 30 arbres merveilleux
- 7 kilomètres de liaisons douces aménagées en bords de Seine
- 3 Fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris
- 3 vergers regroupants des dizaines d'arbres fruitiers sur toute la ville



• Les Bords de Seine

Les bords de Seine sont l'un des trésors de la ville entièrement accessibles aux promeneurs. Depuis le cœur de la ville, l'ancien chemin de halage offre près de 7 kilomètres de liaisons douces le long des berges de la Seine. Au fil de la voie verte, de nombreux sites sont à découvrir : clubs de voile ayant accueilli les épreuves de régates des Jeux olympiques de 1924, le quai Magellan où se déroule le chargement du lanceur Ariane, l'ancienne écluse, le chemin de Halage ou encore les vestiges du port galloromain.

Accès Chemin de Halage // Rue des Gros-Murs // Rue de la Motte // Rue de l'Avenir // Rue Albert-Glandaz





• Le Parc de l'Oseraie

Parc de 3 hectares, le Parc de l'Oseraie est situé en bord de Seine, le long du chemin de Halage. Le parc a été aménagé autour d'une propriété du 19^e siècle, la Maison Bouvaist. Avec ses 221 arbres, le parc est composé d'une pièce d'eau, d'un pont, d'une île artificielle, d'une aire de jeux pour enfants, d'espaces verts d'agrément ainsi que d'un rucher pédagogique. Des manifestations viennent l'animer, comme des guinguettes, au cours de l'été, ainsi que la fête des plantes Fleurs en Seine au mois de septembre.

Accès Rue des Gros-Murs // Chemin de Halage

• Le Parc des Marronniers

Parc de 2,5 hectares situé en bord de Seine, le Parc des Marronniers compte plus de 160 arbres et est équipé d'une grande aire de jeux pour les enfants autour de laquelle a été aménagée, en 2017, une piste d'apprentissage pour les rollers, vélos et trottinettes.

Accès Rue Félix-Faure // Chemin de Halage
(près de la place Bellevue)



• Le Parc de Bècheville

Le Parc de Bècheville est un parc paysager de 15 hectares qui s'étend de l'avenue de la République à la rue Albert-Thomas. Il entoure le château de Bècheville, imposante bâtisse construite au 19^e siècle fréquentée, entre autres, par l'écrivain Stendhal et qui accueille le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré. Doté d'une riche biodiversité, le parc abrite environ 1 500 arbres, dont certains ont été nommés « Arbres merveilleux des Mureaux ».

Le Parc de Bècheville bénéficie du label EVE (Espace Végétal Ecologique certifié par l'organisme Ecocert) grâce à une gestion écologique des espaces verts par la ville.

Accès Avenue de la République

• Le Parc Molière

Le Parc Molière est un espace vert de 7,5 hectares traversé par le ru d'Orgeval, petit affluent de la Seine, remis à ciel ouvert lors de la création de l'Écoquartier Molière et du Parc Molière. Le Parc Molière accueille 700 arbres, 11 500 m² de massifs, 8 700 m² de prairies, 5 000 m² de jardins familiaux, des aires de jeux pour enfant, des installations sportives et des tables de pique-nique. *Le Parc Molière est le premier aménagement public français à être certifié Haute qualité environnementale (HQE).*

Accès Rue Molière

• Le Parc du Sautour

Situé au sud de la ville et d'une superficie de 15 hectares, le Parc du Sautour est constitué d'un étang alimenté par un bief du ru d'Orgeval, d'une aire de jeux pour les enfants, de deux buttes artificielles dont la plus haute s'élève à 60 mètres de hauteur. Ce point culminant de la commune offre une vue panoramique sur le sud de la ville et l'Écoquartier Molière. Le bassin est exploité par une association de pêche qui y organise de nombreux concours. Un verger a été planté près de l'entrée donnant sur le rond-point de l'Europe, venant s'ajouter aux 330 arbres déjà présents.

Le Parc du Sautour bénéficie du label EVE (Espace Végétal Ecologique certifié par l'organisme Ecocert) grâce à une gestion écologique des espaces verts par la ville.

Accès Rue Salvador-Allende

• Le Parc Jean-Vauzelle

Situé en centre-ville, le Parc Jean-Vauzelle est un parc paysager planté d'une trentaine d'arbres. Il doit son nom à un résistant de la seconde guerre mondiale d'où la présence dans le parc d'un monument aux morts. La pelouse centrale servant d'espace de loisirs, de repos ou de pique-nique est accompagnée de rosiers, d'arbustes et des massifs fleuris dans lesquels sont plantés chaque année des légumes en libre-service pour les habitants.

Accès Rue Carnot // Rue Jean-Cessou

• Une visite pas comme les autres : Les Mureaux, ma ville, ce trésor

La ville des Mureaux cache de nombreux trésors naturels. Pour vous aider à mieux (re)découvrir ces trésors, les enfants de la commission Environnement du Conseil municipal d'enfants vous ont préparé une visite guidée de ce que Les Mureaux offre de plus beau à leurs yeux. Fiers de leur ville et de tout ce qu'elle peut offrir, ils ont décidé de vous révéler les endroits qu'ils préfèrent en vous expliquant pourquoi. La visite *Les Mureaux, ma ville, ce trésor* est disponible sous forme d'un plan disponible en mairie et sous forme d'une visite virtuelle sur lesmureaux.fr





Santé et prévention





La santé est un sujet qui tient une place importante pour la ville des Mureaux. Chaque année, de nombreux évènements sont organisés pour informer et sensibiliser les habitants à la prévention, la santé et le handicap. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne la plupart de ces évènements en partenariat avec des organisations locales et nationales.

Les événements autour de la santé

• Permanences vaccinales gratuites (hors Covid-19)

Coordonnée par le département de santé publique du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), une permanence de vaccinations gratuites est organisée les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 13h30 à 15h30, sur rendez-vous (sauf en août). Pour tous, à partir de 2 ans.

Renseignements

204, avenue Paul-Raoult // 01 30 22 42 36

• Semaine d'information sur la santé mentale

En partenariat avec le département Psychiatrie du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), la ville organise la semaine d'information sur la santé mentale avec des informations et des conférences sur le sujet.

Renseignements

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 37 90

• Semaine de sensibilisation aux handicaps

La semaine de sensibilisation aux handicaps propose des conférences, des ateliers et des mises en situation pour lutter contre les discriminations et œuvrer pour l'insertion des personnes en situation de handicap.

Renseignements

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie – Place de la Libération // 01 30 91 37 90



Le saviez-vous ?

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Si votre enfant relève d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi entre les familles et leur médecin traitant, vous devez en informer l'établissement scolaire ainsi que les services de la ville, notamment si votre enfant fréquente la restauration scolaire ou les activités périscolaires. Ce PAI est étudié conjointement par le centre médico-scolaire et la ville afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour accueillir au mieux votre enfant.



• Les ateliers cuisine du dispositif Santé dans l'assiette

Chaque mois, un atelier cuisine à destination des parents est organisé dans un Espace de ville (Bècheville, Gérard-Philippe ou Georges-Brassens).

Renseignements

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 37 90

• Parcours Diet et sport du dispositif Santé dans l'assiette

Le parcours Diet et sport est un dispositif d'accompagnement diététique, d'activité physique et de soutien psychologique pour accompagner l'enfant ou l'adolescent en surpoids dans le changement de ses pratiques.

Renseignements

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 37 90

Le saviez-vous ?

La Maison des familles et de la réussite éducative accompagne les familles d'enfants autistes en partenariat avec l'association Éveil Autisme. Cette dernière organise également des ateliers rencontres avec les familles concernées. Plus d'infos au 01 30 91 37 66



Les lieux d'accueil et d'écoute

• Le Centre de Protection maternelle et Infantile (PMI)

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un système de protection de la mère et de l'enfant, de 0 à 6 ans. Parmi ses missions, la PMI met en place des mesures de prévention médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants. La PMI propose des réunions d'informations et d'échanges pour les futurs parents animées par une sage-femme et puéricultrice de la PMI, un vendredi tous les deux mois.

Renseignements

75, boulevard Victor-Hugo (4^e étage) // 01 30 83 61 00

• RESAA - Point Accueil Écoute Jeunes

Le Point Accueil Écoute Jeunes du RESAA (Ressources écoute adolescents adultes) est un dispositif de soutien psychologique pour les adolescents de 12 à 25 ans. Il est organisé sous la forme d'entretiens individuels ou familiaux et en groupes de parole avec une psychologue clinicienne.

Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 37 66

• Parent'aise

Au sein de la Maison des familles et de la réussite éducative, Parent'aise est un espace d'écoute collectif, convivial, gratuit et anonyme, qui permet aux parents, accompagnés ou pas de leur enfant de plus de 4 ans, de rencontrer des professionnels de la famille, de l'enfance ou l'adolescence.

Renseignements

Place de la Libération // 01 30 91 37 90

• Les Primevères

Les Primevères (Maison de la Petite Enfance) est un lieu d'accueil et d'écoute psychologique pour les parents et les enfants de moins de 4 ans.

Renseignements

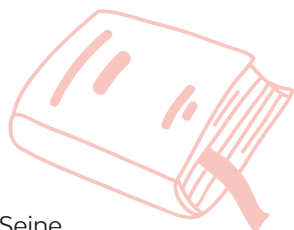
4, impasse Gambetta // 01 34 92 77 16

• Médiation familiale

Des rendez-vous de médiation familiale sont organisés le mercredi à la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine. Une médiation familiale est également organisée à la Maison des familles et de la réussite éducative sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h30 (hors vacances scolaires) avec l'association Père-Mère-Enfant (APME).

Renseignements

79, boulevard Victor-Hugo // 01 34 92 73 42



• Le conseiller social et familial du CHIMM

Le conseiller social et familial du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM) vous accueille sans rendez-vous, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois à la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine.

Renseignements

79, boulevard Victor-Hugo // 01 34 92 73 42

• Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD)

Le Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) est un lieu d'accueil et de dépistage des infections sexuellement transmissibles pour adultes et jeunes adultes.

Renseignements

Centre Brigitte Gros, 3^e étage
1, quai Albert 1^{er}, 78250 Meulan-en-Yvelines // 01 30 22 42 36

• Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure une mission de soutien psychologique et juridique aux victimes sur rendez-vous au sein de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine.

Renseignements

79, boulevard Victor Hugo // 01 34 92 73 42 // 01 30 99 51 00

• Ateliers hygiène de vie et promotion de la santé

Ces ateliers sont animés par des professionnels de santé auprès de publics spécifiques et abordent des thèmes tels que le fonctionnement du corps humain, l'hygiène bucco-dentaire, la vaccination ou encore le risque des écrans.

Renseignements

Au sein des structures associatives et espaces de quartiers de la ville // 01 30 91 39 92

• Médiation en santé

La médiation en santé est un accompagnement individuel dans le parcours de santé notamment pour comprendre les prescriptions médicales ou trouver un rendez-vous chez un professionnel de santé. C'est également une aide pour l'ouverture de vos droits : AME, ACS, CSS, AAH, MDPH... Les démarches sont parfois complexes. Nous vous aidons à les réaliser tout en respectant la confidentialité et le respect des choix individuels.

Renseignements

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 39 92

• Mouvement français pour le planning familial

Sensibilisation et éducation à la vie affective et sexuelle. Permanences : lundi et mercredi, de 14h à 18h (sans rendez-vous), mardi et jeudi (sur rendez-vous).

Renseignements

Centre social municipal - 204, avenue Paul-Raoult // 09 71 50 91 66

Le savez-vous ?

Pour assurer une assistance aux premiers secours des personnes, la ville des Mureaux a installé des défibrillateurs sur différents lieux. Retrouvez la liste complète sur www.lesmureaux.fr

L'offre de soins

En complément des cabinets de professionnels libéraux présents sur la ville, le territoire muriautin dispose d'une offre de soins variée.

• La Maison de santé pluri-professionnelle Philippe-Marze

La Maison de santé pluri-professionnelle Philippe-Marze regroupe des professionnels de santé : des médecins généralistes, des infirmières, une pédicure-podologue, des psychomotriciennes, des psychologues et une thérapeute conjugale et familiale.

Renseignements

44, rue Aristide-Briand // 01 30 22 22 01 // www.msplasmureaux.com



Le saviez-vous ?

Pour étendre l'offre de santé et assurer une mission de proximité, la Maison de santé pluri-professionnelle Philippe-Marze a ouvert une annexe médicale dans le quartier des Musiciens. L'annexe réunit à ce jour de nombreux professionnels de santé : 3 kinésithérapeutes, 1 infirmière Asalée (soins de certaines maladies chroniques) et 1 infirmière en santé mentale. L'équipe devrait prochainement accueillir une psychomotricienne, une psychologue et deux orthophonistes. Les lundi, mardi et mercredi matin, 3 médecins généralistes y assurent une permanence.

35, rue de l'Europe // 01 30 22 22 01

• La Maison médicale de garde

La Maison médicale de garde assure l'accueil d'urgences médicales après la fermeture des cabinets libéraux après avoir pris contact par téléphone en composant le 15, de 20h à minuit.

Renseignements

204, avenue Paul-Raoult // Appeler le 15

• **Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM)**

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux propose une prise en charge complète et de proximité, en hospitalisation, en ambulatoire au travers consultations de spécialistes et service d'urgences 24h/24. Il accueille également des instituts de formation : Soins infirmiers (IFSI), Aides-Soignants (IFAS), Ergothérapie (IFE), Psychomotricité (IFP) et Masso- Kinésithérapie (IFMK). Le CHIMM coopère également avec les établissements environnants et les médecins de ville au sein de plusieurs réseaux de santé.

Renseignements

> Accueil au 01 30 91 85 00

> Permanence d'accès aux soins - Centre Brigitte Gros - 1, quai Albert 1^{er} (3^e étage), 78250 Meulan-en-Yvelines // 01 30 22 42 36

> Urgences médicales - Site Henri IV, 1, rue du Fort, 78250 Meulan-en-Yvelines // 01 30 22 43 33

Autour du handicap

• **Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) André-Larche**

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) André-Larche accueille les enfants et adolescents intégrés dans le circuit scolaire traditionnel présentant une déficience intellectuelle.

Renseignements

4, rue des Gros-Murs // 01 30 22 35 30

• **L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) Jeanne-Chevillotte**

L'ITEP Jeanne-Chevillotte accueille en journée les enfants de 3 à 12 ans et des adolescents de 12 à 18 ans ayant des troubles du comportement. L'établissement dispose également d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) favorisant l'inclusion sociale, scolaire et le maintien en milieu ordinaire d'enfants et adolescents en situation d'handicap intellectuel.

Renseignements

4, rue de Poissy // 01 34 92 45 90



• **L'Institut Médico-Éducatif (IME) Alfred-Binet**

Situé dans un cadre de verdure privilégié, en bord de Seine, l'Institut Médico-Éducatif Alfred-Binet est doté de 90 places pour des enfants et adolescents, âgés de 4 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde et de 13 places pour enfants et adolescents présentant des Troubles du Spectre Autistique. L'IME accompagne les enfants et adolescents avec des prestations scolaires, éducatives, rééducatives et thérapeutiques en fonction des besoins finement évalués des usagers accueillis

Renseignements

6, rue des Gros Murs // 01 34 74 01 24

• **Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)**

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce apporte soins et rééducation pour les enfants présentant un handicap moteur, sensoriel, intellectuel avec ou sans difficulté relationnelle associée, de la naissance à 6 ans.

Renseignements

3, rue Charles-Tillon // 01 34 74 44 99

• **Cafés rencontres**

En partenariat avec l'UNAFAM, des cafés rencontres pour les familles de personnes souffrant de troubles psychiques sévères sont proposés un samedi tous les deux mois, de 14h à 17h30, à la Maison des familles et de la réussite éducative.

Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 37 66

Le saviez-vous ?

Il existe aux Mureaux et dans les villes alentours des associations qui peuvent aider votre enfant et vous accompagner en matière de santé et de handicap. La liste de ces organisations et leurs coordonnées figurent dans le Guide des associations des Mureaux disponible en mairie et sur lesmureaux.fr

Sécurité et prévention



• Parcours vélo et piétons

Chaque année, des opérations de sensibilisation à la sécurité routière sont organisées durant une semaine, pour les élèves des classes de CM2. Menées conjointement par la police municipale et la prévention routière, elles se composent d'une partie théorique et d'une partie pratique, en extérieur, avec évolution des élèves sur un parcours à vélo et un parcours piétons. Pendant le parcours vélo, les enfants sont invités à découvrir les gestes obligatoires et ceux qui sont conseillés et finissent par un parcours pour tester leur agilité. Le parcours piétons est quant à lui divisé en deux parties : cours de théorie en classe et parcours de prévention trajet autour de l'école pour sensibiliser aux dangers environnants. Les sessions s'achèvent avec la remise d'un diplôme pour récompenser la participation des élèves.

• Village de la sécurité routière

Tous les 2 ans, le parvis de la mairie accueille le village de la sécurité routière destiné à informer et à sensibiliser aux dangers de la route. Organisé sur deux jours au printemps, le village est animé par la Police municipale et réunit plus de 40 stands partenaires, dont la Gendarmerie nationale et la Croix-Rouge française. Les ateliers et démonstrations abordent des thèmes comme la sensibilisation à la sécurité routière, les premiers secours, les conduites à risque et permettent d'assister à des crash tests, hélicoptère, parcours vélo, démonstration de voiture tonneau ou encore simulateur de conduite.

• Ateliers de prévention

Durant l'année scolaire et à la demande de chaque école, la Police municipale des Mureaux organise au sein des écoles élémentaires des ateliers d'information et de prévention sur des sujets sensibles tels que les jeux dangereux, les dangers d'internet ou encore l'utilisation des trottinettes manuelles et électriques. Au collège, des sessions sur la sécurité routière et les addictions (drogue, alcool) sont également organisées à la demande des établissements.

Le saviez-vous ?

La ville des Mureaux a été récompensée par le label « Ville Prudente » décerné par l'association Prévention Routière, se plaçant en tête des villes les plus prudentes des Yvelines. Ce résultat est le fruit de nombreuses actions menées en faveur de la prévention et de la sécurité routière, telles que la mise en place de dos d'âne et de zones limitées à 20 km/h et 30 km/h, la réalisation de pistes cyclables à travers la ville ou encore l'installation de panneaux dissuasifs pour protéger les piétons.





Vers l'autonomie citoyenneté, orientation et formation



Devenir citoyen

• Le service citoyenneté

Le service citoyenneté est un lieu de rencontre, de découverte et de débats composé d'une équipe de 5 professionnels. Ses missions s'articulent autour d'initiatives portées par le conseil municipal d'enfants et de jeunes, ainsi que des dispositifs tels que le passeport citoyen et les services civiques. Les sujets abordés traitent du projet de ville, des questions de société et d'actualité et mettent en lumière les actions citoyennes portées par les jeunes Muriatins.

• Le Conseil municipal d'enfants

Chaque année, les élèves de CM1 et de CM2 des 12 écoles élémentaires de la ville élisent les 45 membres du Conseil municipal d'enfants. Répartis dans toutes les écoles de la ville, ces jeunes conseillers participent à la vie de la commune et représentent l'ensemble des enfants vivant aux Mureaux, encadrés par des animateurs. Élus pour un an, ils travaillent sur des projets autour de sujets citoyens tels que l'aide à la personne, l'environnement et le vivre ensemble. Véritable école de la citoyenneté, le Conseil municipal d'enfants est un moyen pour les enfants de pouvoir s'exprimer, de participer à la vie de la commune, de formuler des propositions et d'être le lien entre le conseil municipal des adultes et les enfants de leur âge.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 73

• Le Conseil municipal de jeunes

Le Conseil municipal de jeunes est une instance composée de 26 membres âgés de 12 à 18 ans sélectionnés par un jury. Il a pour ambition d'agir pour la ville et de porter des projets au nom des habitants pendant une durée de deux ans. Accompagné par des animateurs, les jeunes travaillent sur des sujets citoyens tels que la solidarité, la communication et le cadre de vie. Impliqués dans la vie citoyenne, ces jeunes Muriatins ont à cœur de contribuer à tisser des liens forts entre la ville et sa jeunesse pour embellir le quotidien et faire rayonner leur ville.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 88 24





Le Passeport citoyen

Le Passeport citoyen est un dispositif ouvert à tous les jeunes Muriautins âgés de 18 ans (dans l'année). Depuis 2006, ce dispositif propose une initiation à la citoyenneté, une sensibilisation aux règles fondamentales de notre société (civisme, respect d'autrui, égalité des sexes) à travers la découverte du fonctionnement des institutions. Pendant les vacances scolaires, le parcours citoyen se déroule en deux étapes : une approche théorique à travers un circuit auprès des institutions (rencontre police, formation psc1 à la caserne des pompiers, associations solidaires), puis une approche pratique avec une mise en activité à travers un projet (chantier solidaire, ambassadeur santé, solidarité seniors).

Renseignements

01 30 91 39 34 // 01 30 91 39 82

La semaine citoyenne

La Semaine Citoyenne se tient pendant les vacances scolaires tout au long de l'année. Cette semaine d'éducation aux valeurs de la République permet aux jeunes de 12 à 15 ans de mieux comprendre leur place et leur rôle en tant que citoyen, et de leur donner des repères : formation psc1, rencontre et visite de la caserne des pompiers ou de la police, visite du Musée des Invalides, Arc de Triomphe, activités sportives, ateliers avec les seniors. Par ailleurs, une rencontre avec les élus de la ville permet de créer un échange pour consolider leurs connaissances sur les symboles de la République, les missions des élus ou encore les actions citoyennes pilotées par la ville.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 73

Les services civiques

Destinées aux jeunes de 18 à 25 ans (30 ans pour ceux en situation d'handicap), les missions de services civiques marquent le premier pas vers un engagement au service de la collectivité. Les missions se déroulent sur une durée de 7 mois à hauteur de 24 heures par semaine. Parmi les missions proposées : Cadet de la République (police municipale), animateur citoyenneté ou de loisirs, ambassadeur jeunesse, facilitateur administratif ou encore animateur vidéo.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 26 71

• Le Tremplin citoyen

En développant la conscience citoyenne des 11-18 ans, le service citoyenneté fait de l'engagement citoyen des jeunes une expérience personnelle enrichissante et l'opportunité de découvrir un domaine, un milieu, une profession ou une vocation.

Avec le Tremplin citoyen, le service accompagne les jeunes vers l'autonomie et valorise leur engagement citoyen. L'objectif est de promouvoir l'engagement des jeunes autour du devoir de mémoire et du volontariat, en les rendant acteur sur leur territoire. Pour y parvenir, les jeunes sont répartis en deux groupes de travail :

- participation aux cérémonies officielles : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre
- sensibilisation et accompagnement au volontariat : jeunes sapeurs-pompiers, service national universel.

Renseignements

Direction citoyenneté et jeunesse // 01 30 91 88 24

Le saviez-vous ?

Dans les 3 mois suivant son 16^e anniversaire, tout jeune Français doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Cette démarche lui permet d'être inscrit sur les listes électorales à ses 18 ans et d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

Quel métier choisir ?

Aux Mureaux, différents structures accueillent les jeunes et les informent pour les accompagner dans leurs démarches en lien avec la formation, l'emploi, la santé et le logement.

• Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Lieu d'accueil, d'informations et de documentation, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) s'adresse à tous les publics et en particulier aux jeunes. Il assure une mission d'accompagnement et travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs qui agissent pour la jeunesse. Tout au long de l'année, le BIJ organise des ateliers et des temps forts autour de l'orientation et de l'emploi.

Au quotidien, le BIJ propose :

- Un accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous
- Une documentation thématique et un coin presse
- Des espaces spécialisés : formation, scolarité, emploi, santé, droit
- Un espace numérique en libre accès : tablettes
- Des offres actualisées : alternance, jobs, emploi, formation
- Des permanences : accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel, évaluation des besoins en formation et recherche d'organisme, par la Mission locale.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi de 14h à 18h

Renseignements

38 avenue Paul-Raoult // 01 30 91 39 34 // bij@ville-lesmureaux.fr



• Centre d'information et d'orientation (CIO)

Des psychologues de l'orientation sont à disposition des jeunes Muriatins au Centre d'information et d'orientation (CIO) pour leur apporter des informations sur les formations et les métiers et les accompagner dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Horaires d'ouverture

Samedi, de 9h à 12h à partir de novembre sur rendez-vous

Renseignements

*6, rue Gambetta // 01 34 74 25 36 // cio-mureaux@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr*

• Mission locale intercommunale

Au sein de l'Espace de l'Économie et de l'Emploi, la Mission locale intercommunale est un lieu d'accueil, d'orientation et d'aide pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Elle a pour rôle d'accueillir, d'informer et d'accompagner individuellement chaque jeune aussi bien dans les domaines de l'orientation, du logement, de la santé et la vie quotidienne. Son objectif principal est de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes.

La Mission locale intercommunale propose également des formations pré-qualifiantes, qualifiantes et diplômantes, des remises à niveau (français, mathématiques, informatique...) et met en place des passerelles apprentissage avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA). Chaque année, elle organise un forum de l'apprentissage. Et pour ceux qui cherchent un emploi,

la Mission locale intercommunale apporte une aide dans la recherche d'emploi et met les jeunes en relation avec des offres locales.

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Renseignements

38, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 21 50

• Le Plan régional insertion jeunesse - PRIJ

Le Plan régional insertion jeunesse (PRIJ) est un dispositif permettant de créer le lien entre les jeunes de 16 à 30 ans et les différents partenaires pour des questions de logement, santé, emploi, formation, justice ou tout autre sujet pour lequel les jeunes ont besoin d'un accompagnement spécifique. Les équipes du PRIJ accueillent les jeunes à l'Espace de l'Économie et de l'Emploi au service Mise en activité.

Renseignements

38, avenue Paul-Raoult // 01 30 91 31 59

• Mise en activité

La Ville des Mureaux met en œuvre un dispositif de première « Mise en activité » en direction des jeunes muriautins scolarisés. Il vise l'insertion sociale et professionnelle, la découverte du monde professionnel et la sensibilisation du cadre de vie autour de plusieurs dispositifs :

• Les jobs d'été

Ce dispositif est ouvert aux jeunes muriautins scolarisé(e)s âgé(e)s de 16 et 17 ans. Celui-ci donne la possibilité à des jeunes de découvrir le monde du travail et d'acquérir une première expérience professionnelle pendant la période estivale. Les jeunes peuvent ainsi découvrir les métiers de la propreté, des espaces verts, de l'animation, de la petite enfance, des métiers administratifs ou de l'accueil.

• Les chantiers éducatifs et les jobs « verts »

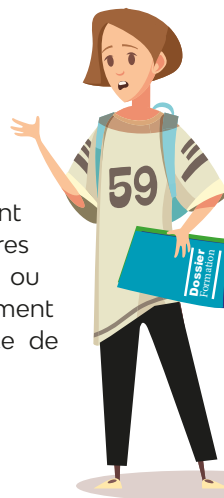
Ce dispositif est ouvert aux jeunes scolarisé(s) âgé(e)s de 16 et 25 ans. Les jeunes sont amenés à travailler 4 samedis en période scolaire ou une semaine pendant les congés tous les samedis de l'année pendant une période de 1 mois ou pendant les vacances scolaires. Il est proposé aux jeunes d'être mobilisés sur des actions de propreté afin de participer à l'amélioration du cadre de vie.

Renseignements :

Espace de l'Économie et de l'Emploi 38, avenue Paul-Raoult

01 30 91 39 49 / 01 30 91 39 48 / 01 30 91 21 50

Pôle Accompagnement et solidarités // 01 30 91 36 23





Être parents aux Mureaux



Maison des familles et de la Réussite éducative

Avec l'aide de nombreux partenaires institutionnels, la Maison des familles et de la réussite éducative accueille de nombreux événements et activités à destination des parents. C'est un lieu d'écoute individuel ou collectif, gratuit, anonyme, solidaire et bienveillant, qui accueille chaque jour les parents avec ou sans leur enfant. Les équipes mettent à disposition des ouvrages, des jeux, des sites et des outils pour favoriser l'échange entre parents et enfants, encourager les liens de solidarité et valoriser les expériences parentales à travers le dialogue.

Renseignements

31, rue Veuve-Fleuret // 01 30 91 36 10

Les activités pour les parents

• Le réseau des Parents Solidaires - PASO

Les 2^e et 4^e lundis du mois, de 14h à 16h30, le réseau des Parents Solidaires propose des ateliers collectifs et individuels pour partager entre parents autour des questionnements et expériences.

• Le Laboratoire de parents

Le 1^{er} lundi du mois, un atelier de recherche et d'expertise entre parents et professionnels permet d'aborder les thématiques de la parentalité et de travailler sur un projet à destination des parents et des enfants.

• **Petits déjeuners Parentalité**

Des petits déjeuners sur le thème de la parentalité sont organisés tous les trimestres.

• **Soirées intergénérationnelles débats**

Tous les semestres et sur différents lieux de la ville, des soirées intergénérationnelles débats permettent la rencontre et l'échange entre habitants de tous âges.

• **Les formations parentalité**

Des journées de formation sont proposées autour des sujets d'éducation, comme par exemple la communication bienveillante, les premiers secours en santé mentale des jeunes ou encore la gestion des conflits et le vivre ensemble.

• **Des conférences parentalité**

Des conférences sur le sujet de la parentalité sont organisées chaque trimestre. Les thèmes abordés varient d'une conférence à l'autre : l'hyperactivité, les Dys, la place des écrans dans la vie des enfants et de la famille, la transmission à son enfant ou la séparation des parents.

• **Ateliers de communication bienveillante**

Des cycles d'ateliers pour découvrir de nouvelles approches pédagogiques, comme Faber et Mazlish, discipline positive, PNL, programmation neurolinguistique humaniste sont proposés sur inscription aux parents muriaux. Les ateliers abordent les thèmes tels que l'écoute active, la coopération, l'autonomie, l'estime de soi, l'adolescence ou encore la résolution de problème.



• **Un Soutien Psychologique Parent**

Le RESAA, Point Accueil Écoute Jeunes organise des consultations psychologiques individuelles pour les parents, le lundi soir sur rendez-vous.

• **Un accompagnement individuel parent**

La Maison des familles propose d'accompagner individuellement les parents, qui se sentent parfois dépassées par une situation ou qui désirent simplement s'outiller pour améliorer la qualité de leur vie familiale.

• **Des cafés des parents**

Des cafés des parents s'organisent régulièrement au sein :

- > Des écoles et collèges de la ville, à la demande des parents
- > Des associations comme :
- > l'APVB - association des parents de la vigne blanche
- > l'AGSF - association générosité sans frontière,
- > l'UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

• **Écoute pour les parents d'ados - Maison des ados**

Une écoute pour les parents d'adolescents est disponible au téléphone et par SMS au 06 40 66 80 94, le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

• **Des rencontres mamans solos**

Pour les mamans solos ou isolées, des rencontres ont lieu un vendredi par mois de 18h à 21h.

• **Des projets Cité éducative ou les parents sont acteurs, tels que :**

- Les Assises du bien-être qui se déroule dans 5 classes de primaire ou collège, pour permettre à l'enfant de communiquer ses émotions et à l'adulte (parents et professionnels) de les accueillir pour faciliter l'accès aux apprentissages et développer l'empathie.
- > Mon enfant entre au collège pour faciliter l'entrée de son enfant en 6^{ème}, et mieux appréhender le système scolaire.
- > Luttons contre les violences éducatives, le harcèlement et la discrimination.

Le saviez-vous ?

La parentalité positive, aussi appelée éducation bienveillante, éducation respectueuse, discipline positive ou encore éducation non violente, est une approche alternative de l'éducation fondée sur le respect de l'enfant. Elle exclut toute forme de violence éducative, et propose à la place des outils basés sur l'écoute, le dialogue, l'accompagnement et le respect mutuel.

Les *numéros* utiles

• URGENCES

SAMU et Maison médicale de garde (urgence médicale) : 15

Police Nationale : 17

Police Municipale : 01 30 91 39 99

Sapeurs-pompiers : 18

Urgences européennes (pompiers/SAMU/police) : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Urgences Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux :
01 30 22 43 33

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Urgences sociales : 115

Coronavirus - Covid-19 : 0800 130 000

• ÉCOUTE ET PRÉVENTION

Allo Parents Bébé : 0800 00 34 56

SOS Parentalité : 09 86 87 32 62 Fermé l'été

Non au harcèlement : 3020

Au cyberharcèlement : Site : e-enfance.org

Enfance en danger : 119

Enfants disparus : 116 000

Violences conjugales : 3919

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 3989

Drogues Info Service : 0800 231 313



À votre écoute

N'hésitez pas à nous donner votre avis ou à nous faire part de vos questions ou suggestions :

Pôle Relations à la Population

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 39 69 ou 38 13

Espace Famille, l'outil qui facilite

la vie des Familles

La ville des Mureaux met à disposition des familles un service en ligne simple et gratuit permettant d'effectuer la quasi-totalité des inscriptions péri ou extrascolaires 7j/7 et 24h/24. Vous pouvez également, sous certaines conditions, modifier ou annuler vos inscriptions. Pour le paiement des activités lors de l'inscription, plus d'attente au guichet ! Vous pouvez effectuer votre règlement entre le 15 et le 26 du mois en mairie et jusqu'au 28 du mois sur l'espace famille.

L'Espace Famille vous permet de réserver et de payer les activités suivantes :

- La restauration scolaire
- Les accueils de loisirs
- L'accueil pré et post scolaire
- Les activités des Espaces de proximité
- Les créneaux d'accueil occasionnel

L'Espace Famille, c'est aussi la possibilité de :

- Procéder à la pré-inscription en crèche
- Dialoguer avec la Maison de la Petite Enfance et transmettre des documents
- Télécharger des documents



N'attendez plus !

Connectez-vous dès maintenant sur lesmureaux.fr

*Vous avez des questions sur l'Espace Famille ?
N'hésitez pas nous contacter :*

Pôle Relations à la Population

Mairie - Place de la Libération // 01 30 91 39 69 ou 38 13 //
espacefamille@ville-lesmureaux.fr

Les Mureaux
Notre ville a du talent